



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur ferroviaire et transports en commun - transition écologique

Question écrite n° 33463

Texte de la question

M. Cédric Villani interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le soutien aux transports en commun et au secteur ferroviaire. Le rapport annuel du Haut Conseil pour le climat a été publié en juillet 2020 : « si une seule recommandation devait être conservée de ce rapport, elle serait de bannir tout soutien aux secteurs carbonés du plan de reprise et de l'orienter le plus possible sur des mesures efficaces pour la baisse des émissions de gaz à effets de serre ». Or, à ce jour, plusieurs milliards d'euros ont été promis aux secteurs automobiles et aéronautiques (déjà aidés via l'exonération de taxe sur le kérosène par exemple), aucun pour le transport ferroviaire, pourtant indispensable à la transition vers une économie moins polluante. Trop de citoyens dans le pays ne peuvent s'en sortir au quotidien sans une voiture, trop de camions de marchandises sur les routes polluent l'air que l'on respire. Dans la circonscription de M. le député, la ville des Ulis par exemple, qui abrite 25 000 habitants, avec un chômage de 15 % avant la crise actuelle, est l'une des plus enclavées d'un territoire pourtant parmi les plus dynamiques du pays : pas de transports collectifs pour relier rapidement la ville à une gare RER et un RER B en sous-investissement depuis des années. Il souhaite savoir comment il envisage les modes de transport, ceux des gens et des marchandises, dans la France de demain.

Données clés

Auteur : [M. Cédric Villani](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33463

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7389

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)